



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE PAUL VI
AUX PARTICIPANTS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRAL
DE L'ASSOCIATION CATHOLIQUE INTERNATIONALE
POUR LA RADIO ET LA TÉLÉVISION (U.N.D.A.)**

Mercredi 10 février 1965

Chers Messieurs,

Nous sommes heureux de vous accueillir dans Notre Demeure, rassemblés autour du zélé Président de la Commission Pontificale pour les Communications sociales et du méritant Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg, Haut Protecteur de UNDA. Leur présence au milieu de vous est pour Nous un gage du sérieux et de l'intérêt de vos journées romaines, dont Nous vous félicitons de tout cœur.

Vous avez entendu diverses interventions qualifiées sur le thème proposé à vos réflexions: «La Radio-Télévision, conscience d'un monde en devenir». Les dimensions de cet important problème, sans cesse plus étendues, vous apparaissent encore plus nettement, avec toutes les exigences qu'elles entraînent, et il serait vain de Notre part d'insister de nouveau, tant sur les principes que sur leurs développements, dont la connaissance vous est sans nul doute familière.

Cependant Nous voudrions attirer votre attention sur quelques points. Et tout d'abord, comment ne pas remarquer que votre présence ici, chers Messieurs, est un signe manifeste de l'intérêt que Nous n'avons cessé de porter, dans Nos divers services de l'Eglise, aux techniques modernes de diffusion. Nous pensons que la Radio, aussi bien que la Télévision, doivent comporter des émissions religieuses de qualité, conformes aux besoins spirituels des auditeurs et des spectateurs. De plus, ce sera pour le public un immense profit si ces deux grands moyens de diffusion sont animés par des personnes suffisamment formées et capables de faire passer à travers les émissions les richesses de la pensée et de la vie chrétienne dont elles sont elles-mêmes nourries, et de porter sur les événements des jugements inspirés de l'Évangile. C'est

ainsi, en effet, que Radio et Télévision contribueront vraiment à former la conscience de l'humanité. Et il Nous plaît de saluer, à ce propos, les chrétiens qui ont parfaitement compris le rôle qu'ils pouvaient jouer en ces domaines.

Au surplus, aucun de vous n'ignore que Nous avons solennellement promulgué, à l'issue de la deuxième session du Concile, le décret « [Inter mirifica](#) » sur les moyens de Communication sociale.

Ce document, dont chacun de vous a pu prendre une connaissance attentive, marque comme une attitude renouvelée de l'Eglise, désormais décidée plus que jamais à aider de tous ses moyens le monde de la Radio et de la Télévision. Mais cette volonté de l'Eglise attentive à la marche du monde, ne saurait être efficace sans le soutien et la collaboration des spécialistes de ces techniques. A cet appel que Nous reprenons volontiers à Notre compte aujourd'hui, Nous espérons recueillir des réponses amples et généreuses.

Et c'est pourquoi Nous tenons, au terme de cette allocution, à vous assurer que Notre sollicitude vous est acquise pour faciliter, autant que cela sera possible, le travail des responsables des émissions qui font connaître les activités apostoliques de l'Eglise, ou de celles qui permettent à un nombre croissant de téléspectateurs de participer aux manifestations qui se déroulent à Rome, près du tombeau des saints Apôtres.

Il Nous reste à vous remercier de ce que vous avez fait dans le passé en ce sens, malgré des conditions de travail qui n'ont pas toujours été très faciles, et de ce que vous ferez à l'avenir pour correspondre à Nos vœux. En retour, Nous formons des souhaits paternels pour vos activités respectives et Nous vous accordons, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, la faveur de la Bénédiction Apostolique.